



COMMUNE DE PEXIORA

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept Mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Pexiora s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Serge CAZENAVE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	: 13
Nombre de Conseillers à la séance	: 7
Nombre de Conseillers absents	: 6

Convocation du mercredi 9 Mai 2018

PRÉSENTS : Serge CAZENAVE, Joseph IZARD, Pierrette PELLETIER, Patrick ABAT, Claude GAUVAIN, Françoise RODE, Corinne SALLIER.

ABSENTS : Jean-Marie BRIANE, Annelise BESSENS, François LE GOUGUEC, Christophe DAUTRY, Muriel ROBIDOU et Yolande TEULIERE.

Patrick ABAT est nommé secrétaire.

Adoption du Procès-Verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 10 Avril 2018.

2018/13 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

VU le précédent tableau des effectifs adopté par le conseil municipal,

Considérant la Commission Administrative Paritaire de catégorie C en date du 29 mars 2018 concernant les avis favorables à l'inscription sur les tableaux d'avancement de grade au titre de l'année 2018,

Considérant le départ à la retraite pour invalidité de l'agent au grade d'assistante maternelle de 1^{ère} classe à compter du 9 janvier 2018 par procès-verbal de la CNRACL du 21 Mars 2018,

Considérant la fin de contrat pour l'agent en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi en date du 30 juin 2018,

Considérant, qu'en raison du surcroît de travail conséquent au personnel titulaire momentanément Absent, il y a lieu de créer un emploi saisonnier d'ouvrier polyvalent à temps complet pendant la période des mois de juillet août et septembre,

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée,

- la suppression du poste au grade d'adjoint Administratif et la création du poste au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe suite à avancement de grade,
- La suppression du poste au grade d'Adjoint Technique et la création du poste au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe suite à avancement de grade,
- la suppression du poste au grade d'ATSEM 1^{ère} classe et son remplacement par un adjoint technique à temps non complet,
- la fin du C.A.E. (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) au 30 juin 2018 et son remplacement par un adjoint technique non titulaire au 1^{er} juillet 2018,
- la création de l'emploi saisonnier sur le grade d'adjoint technique non titulaire pour la période estivale (de juillet à septembre),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- **D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE** aux propositions de M. le Maire,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget de la commune de PEXIORA, chapitre 012.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0